



# LA GAZETTE PANNOISE

## LA GAZETTE PANNOISE



**Spécial**



## Bulletin municipal n°22: Mars 2019

### Edito (Mot du Maire)

Actuellement notre commune enregistre un nombre impressionnant de véhicules (*surtout des camions de gros gabarit*) qui, malgré la réglementation à 30 Km/heure, traversent Pannes à des vitesses folles. Aucune des actions de sensibilisation menées depuis des années n'ayant réussi à endiguer le phénomène, le conseil Municipal, avec l'expertise du Département a décidé d'agir en réalisant une action de mise en sécurité d'un premier tronçon qui concernera: l'entrée du village (coté Beney), la rue de la croix, le devant de la Mairie, jusqu'au carrefour de la rue de l'orme. Cette démarche consistera à rétrécir la largeur de chaussée afin de créer un ralentissement des véhicules. En outre toutes les rues adjacentes deviendront prioritaires par rapport à l'axe principal ayant pour effet d'annuler l'envie de prendre de l'élan. D'autre part, cette opération permettra de sécuriser une partie de trottoirs, de créer des places de stationnement et d'embellir la zone concernée. Les travaux devant démarrer dans le premier semestre de cette année, nous présentons d'ores-et-déjà, nos excuses pour la gêne occasionnée, sachant que nous sommes prêts à recueillir vos éventuelles remarques. Les détails du projet sont consultables en mairie, n'hésitez pas à solliciter un membre du Conseil Municipal pour plus d'information.

### Etat-Civil

#### Naissance:

Liam, Chris, Nicolas **LELAURIN**,  
le **Mardi 22 Mai 2018** à **PELTRE**

#### Mariage:

Carine **LISCIATI** et Damien **SCHMIT**  
le **Samedi 23 juin 2018**

#### Décès: Néant

### Nouveaux habitants

Mme **PANGIA** et M. **DENISE**  
Mme **REGNAUL** et M. **THIRIET**  
Mme **FEYEN** et M. **LALLEMENT**  
Mme et M. **SOLTANI**  
Mme **MENDEZ** et M. **MARIA**  
Mme **GIRARD** et M. **DHAINE**  
Mme **KAISER** et M. **TYLCZ**  
M. **RAUX Denis** repreneur de la  
ferme de Michel Gillet (*en retraite*)

### Vœux du maire à la population

**Dimanche 27 janvier**, les habitants ont été conviés à la cérémonie des vœux de Jacky Noel, maire. « *Pannes est une commune où il fait bon vivre, ce ne sont pas les 7 nouvelles familles qui me contrediront. 2018 a vu l'installation de la fibre optique. Nous étions une des premières communes à être raccordées et la mairie, la première à être opérationnelle.* », s'enorgueillit le maire, avant de souligner les points essentiels qui seront abordés pour 2019. « *Ce sera l'année de la sécurisation de la traversée du village. Ces travaux sont très importants pour nos concitoyens, car avec tous les véhicules qui circulent cela devient très dangereux. Avec le conseil municipal, nous avons décidé d'œuvrer pour améliorer la sécurité tout en embellissant quelque peu la zone traversée, et en créant des places de stationnement. Une étude a été faite et le choix d'une entreprise a été acté. Les premiers coups de pelles pourront avoir lieu dans les mois à venir* », a précisé l' élu. « *Courant 2019, nous continuerons l'étude visant à la réhabilitation de la mairie, les habitants peuvent constater que ce bâtiment communal se trouve dans un état déplorable, sans parler de l'étage, où il est envisagé de créer du locatif par la suite.* » Après ses bons vœux, le verre de l'amitié et quelques petits fours préparés par les conseillers municipaux ont été servis.



#### Assemblée générale:

**Dimanche 17 mars 2019 (11h00)**

#### Choucroute:

**Dimanche 24 mars 2019 (11h30)**

#### Brocante:

**Dimanche 21 juillet 2019**

### Association et élus concernés par la vie au village

Le maire a remercié les membres du conseil municipal qui ont œuvré dans l'objectivité et la productivité, ainsi que le CCAS pour son implication. Sans oublier Sandrine, la présidente de l'association Pannes Loisirs qui a su la gérer d'une main de maître. Cette association rencontre quelques problèmes de volontariat, alors n'hésitez pas à rejoindre les membres pour faire bouger les choses ! C'est très important pour la vie de la commune.



## Une journée pour tout savoir sur la taille des arbres fruitiers



**Samedi 1er décembre**, ils étaient très nombreux à venir assister à la taille des arbres fruitiers et des espaliers dans le parc Savonnière derrière l'église, orchestrée par Michel Jacquemin, président de l'association des Croqueurs de pommes.

En effet, les explications de Michel ont été très appréciées et les questions posées ont toujours trouvé des réponses.

« *Un arbre fruitier, comme tous les autres arbres d'ailleurs, se taille de la même façon. Mais attention, il faut toujours avoir du désinfectant sur vous afin de ne pas transporter de maladies aux arbres que vous taillez. La taille s'effectue toujours au-dessus d'un œil. Comptez-en au moins 4 avant de couper la branche, c'est important de faire un puits de lumière à l'arbre pour sa croissance. Si vous voulez éventuellement redresser une branche, il vous faudra positionner sur celle-ci un pot de yaourt rempli de sable au bout d'une ficelle, ce qui la repositionnera immédiate-*

*ment* », a indiqué Michel à des participants très attentifs.

« *Les espaliers s'entretiennent dans le même esprit, ils possèdent tout simplement plus de bourses, ce qui permet d'avoir des fruits. Ils pourront être taillés de la façon que vous déciderez, tout est possible avec ce genre d'arbres fruitiers* », a conclu l'intervenant.

Entre midi, les élèves d'un jour ont pu partager un repas avec les plats préparés par les uns et les autres. L'apéro était offert par la municipalité et la pause-café par l'association Pannes-Loisirs.

**Contact : Association des croqueurs de pommes, Michel Jacquemin : 06 83 90 68 87 ou par mail au croqpolmlor@laposte.net**

## Une commune proche de la nature

A l'invitation de la communauté de communes Mad et Moselle, élus et agents techniques se sont retrouvés dernièrement en mairie pour aborder la gestion des espaces publics avec les nouvelles contraintes interdisant les produits phytosanitaires.

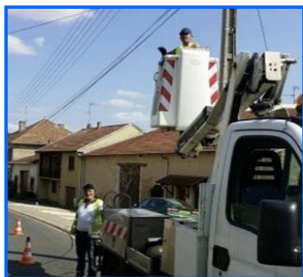
Différents intervenants ont ainsi pu expliquer un panel de méthodes alternatives, comme la Fredon Lorraine (organisme à vocation sanitaire du végétal), le CAUE 54 - 57 (Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) ainsi que la commune de Pannes qui a expliqué ses différentes démarches dans le domaine.

« *Pannes est la première commune du secteur à se lancer dans cette démarche de respect de la nature* », indique un adjoint. « *On peut ainsi citer la plantation de bulbes à floraison printanière qui se renouvelle tous les ans, l'engazonnement du cimetière communal avec la volonté de le végétaliser d'avantage, ainsi que la tonte différenciée au parc Savonnière qui consiste à N N?...limiter les zones de tonte et laisser d'autres zones plus naturelles* », détaille-t-il.

Avec cette réunion d'information, chaque élu a ainsi pu découvrir différentes techniques alternatives aux produits chimiques qui pourront être mises en place progressivement dans plusieurs communes par les agents intercommunaux également présents à cette réunion d'information.



## La fibre optique est arrivée sur la commune



Voilà maintenant quelques années que les Pannois attendaient ce moment. Aujourd'hui ils voient enfin le bout du tunnel du réseau internet. L'entreprise Circet a sillonné les rues de la commune afin de réaliser l'ossature du nouveau réseau Internet par la fibre optique. Grâce au partenariat entre le Grand Est, le conseil départemental et Losange (*Fibre optique Grand Est*), il a été décidé que Pannes ferait partie des 67 communes prioritaires. Une bonne nouvelle pour les habitants. La fibre optique facilitera la vie des internautes.

Depuis fin 2018 le réseau fibre est opérationnel et les habitants sont invités s'ils le souhaitent à choisir leur opérateur.





## Les aînés sont à l'honneur



Vivre des moments de partage, c'est toujours agréable. En effet, **dimanche 4 novembre**, ils étaient 25 personnes à se retrouver autour d'un bon repas sur le thème d'Halloween, organisé par le C.C.A.S.

« *Ne craignez pas les araignées et les sorcières, elles sont inoffensives* », s'amuse à dire Jacky Noël maire de la commune.

Âgés de 65 ans à 95 ans, les anciens étaient tous très heureux de se retrouver le temps d'une après-midi, à l'image de Bernard et Alice, les doyens de la commune.

« *Nous sommes très heureux d'être là, de voir ou revoir nos amis, car avec l'âge, nous ne sortons plus beaucoup. Alors cette journée est importante* », ont souligné les doyens.

Les membres du C.C.A.S se sont investis et se sont attelés aux préparatifs du repas de A à Z, afin que cette journée se passe au mieux. « *Nous sommes ravis de pouvoir garder ce lien qui nous paraît très important. Une journée organisée bénévolement par les membres du C.C.A.S toujours avec un brin d'humour, et beaucoup de générosité* », a conclu le maire.

## Les deux prestations des aînés préservés.

Le maire a souligné que les deux prestations de fin d'année seraient conservées pour les anciens de la commune avec cette année une petite nouveauté. « *En effet, nous donnons le choix aux habitants entre le repas ou le colis. Mais comme nous tenons à gâter nos aînés nous laissons en place nos deux prestations de fin d'année. Nous allons interroger les habitants concernés afin de savoir s'ils seraient d'accord d'avoir cette année un colis avec des produits de nos régions afin de faire participer les commerces locaux des alentours.* » précise le maire

## Denis Gillet, nouveau trésorier de la gaule Thiaucourtoise



Dernièrement, la Gaule thiaucourtoise s'est réunie à Essey-et-Maizerais, afin d'élire un nouveau trésorier, suite à la démission de Thomas Santos. C'est Denis Gillet, de Pannes, qui a été élu ; la présidence reste inchangée avec Norbert Mohr aux commandes et Roland Rouyer au poste de secrétaire.

« *Plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion, avec des débats parfois houleux, mais nous avons tout de même réussi à nous entendre* », souligne le président. « *Concernant l'alevinage, nous attendons le feu vert du pisciculteur qui nous préviendra lorsqu'il nous amènera les poissons.* » Les adhérents ont également abordé la question des sandres qui doivent impérativement mesurer 40 cm, décision prise en Meurthe-et-Moselle. Enfin, un point a été

fait sur la canne conjointe : effectivement seule la personne possédant une carte de pêche peut tenir une canne en rivière. Cependant, dans les étangs, cela est possible. « *C'est un peu compliqué mais c'est la loi* », a expliqué le président de la Gaule thiaucourtoise.

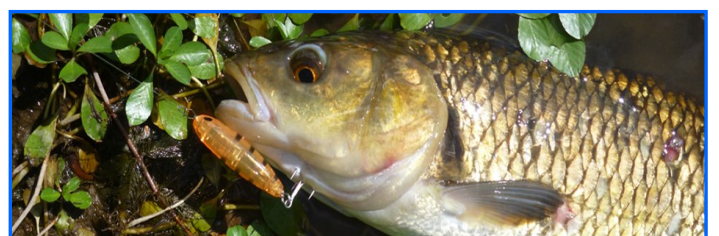
## En automne, l'heure du grand nettoyage



Afin de libérer le passage pour les pêcheurs, Norbert Mohr et son équipe se sont attelés à quelques petits travaux de nettoyage des berges de Pannes.

Ils ont enlevé les broussailles, les herbes hautes ainsi que les branches mortes avec un gyro-broyeur.

« *Les aléas de la météo ont fait des dégâts et il faut remettre tout en état. Les berges du Rupt-de-Mad sont très agréables pour les pêcheurs qui désirent être au calme, dans ce cadre idyllique. De beaux coins de pêche à préserver* », souligne le président de la Gaule Thiaucourtoise.







## Une page se tourne pour l'atelier peinture

Une page se tourne pour l'atelier peinture Michel Ferry dont les cours étaient dispensés par Gérard Perrin, professeur d'arts appliqués aux métiers, en poste depuis 35 ans au lycée professionnel Alain Fournier de Verdun. Pour marquer la fin de l'atelier à Pannes, les artistes peintres se sont retrouvés tous ensemble pour un moment de partage et d'émotion, afin d'évoquer les souvenirs d'une belle époque.

En avril 1994, Michel Ferry avait transmis son savoir à de nombreux artistes. « *Nous avons perdu notre ami*

*dans les années 2000, mais il nous a laissé d'innombrables souvenirs comme cette magnifique fresque peinte sur le mur de la salle communale* », précise Christian Devillers, ancien maire et habitant de la commune. Aujourd'hui, les cours ne sont plus donnés sur la commune, mais les artistes ont retrouvé un nouveau local à Ville-au-Val, plus proche du domicile des uns et des autres. « La question du covoiturage, ainsi que les soucis de santé posaient problème pour se rendre à Pannes, d'où la décision de quitter la commune. »

Une amitié profonde continue de lier les artistes avec le secteur du Rupt-de-Mad. D'ailleurs, ils se sont tous retrouvés aux journées du patrimoine à Xammes afin d'y exposer leurs œuvres. « *Nous garderons le contact, c'est sûr. Nous n'allons pas nous séparer comme ça !* » a conclu l'ancien édile en souriant.



## Un beau cadeau pour Pannes Loiret.

Les artistes avaient peint un tableau de Pannes pour les 20 ans du jumelage qui s'était déroulé à l'époque à Madine avec Pannes Loiret, celui-ci a été offert au maire de la commune du Loiret.

## Cérémonie du 11 novembre à Euvezin



**Dimanche 11 novembre**, toutes les cloches des villes et villages de France sonnaient à 11 h pour marquer la fin des hostilités de la guerre débutée en 1914 et la signature de l'Armistice.

La commémoration du 11 Novembre revêt donc cette année une importance particulière puisqu'elle marque le centenaire de la fin du premier conflit mondial. La cérémonie étant depuis l'année dernière commune aux villages d'Essey-et-Maizerais, Euvezin et Pannes, celle-ci s'est déroulée dans le village d'Euvezin de la façon suivante : A partir de 10 h 50 :

Sonnerie des cloches des 3 villages, rassemblement sur la place du château devant le monument aux morts, lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants, chant des enfants de l'école d'Essey-et-Maizerais, lecture des noms des morts pour la France par les maires des trois communes, dépôt de gerbe par les enfants des trois villages, Marseillaise interprétée par les enfants de l'école et la minute de silence

A l'issue de la cérémonie, tous les participants ont été invités à un vin d'honneur dans la salle polyvalente.

## Groupement de village fourrières animales

**Mercredi 29 novembre**, les représentants des communes de Mad et Moselle, rassemblés à l'occasion d'un conseil communautaire, se sont penchés sur la proposition de créer un groupement de commande avec les communes volontaires pour la gestion de la fourrière animale, projet porté par la municipalité d'Euvezin. Le maire de ce village, Jacques Perantoni, explique que l'objectif de cette mutualisation est d'aboutir à des économies globales substantielles, notamment pour les plus petites communes. Mais pour arriver à un tarif préférentiel accordé par la Sacpa, les communes associées doivent être au moins au nombre de 33 et représenter une population de 14.423 habitants.

« *Par exemple, une commune comme Beaumont payerait 50 euros en étant en collectivité alors qu'actuellement sa facture monte à plus de 300 euros. Pour l'instant, 27 communes m'ont répondu positivement. Je fais donc appel aux communes qui n'ont pas encore adhéré* », a lancé Monsieur Perantoni. La Sacpa d'Arry n'intervenant plus, ce serait celle de Velaine-en-Haye qui prendrait en charge la capture des chiens errants, pigeons, mais surtout les chats libres qui prolifèrent dans certains villages. Précisons que ces derniers, après avoir été attrapés, sont stérilisés puis relâchés dans leur milieu originel.







# Loi Labbé : votre jardin sans pesticides\*

**Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques\* évolue**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

## Des solutions alternatives existent !

**Planter des plantes locales**, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

**L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)**

## Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

**Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)**

\* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



## Appel aux Dons

En décembre 2017, s'est déroulée l'inauguration des fresques dans le grenier de notre mairie. C'était l'occasion de découvrir ces dessins vieux de 100 ans, rafraichis et remis en valeur. Durant l'an passé, nous avons eu l'occasion de faire plusieurs visites privées ou publiques, et même d'y recevoir 2 groupes d'Américains. Notre ami Patrick Hemonet a passé de nombreuses heures pour refaire l'éclairage mais aussi pour y installer plusieurs panneaux d'affichage avec des anciennes photos ou cartes postales de Pannes. C'est pour faire suite à cela que la municipalité a décidé d'aménager le grenier, pour mieux valoriser l'espace et mieux recevoir nos visiteurs.

### Comment aménager ce grenier en camp allemand de la 1ère guerre mondiale, à moindre cout ?

Pour cela nous voulons faire appel aux habitants !

Ci dessous, quelques photos de l'association ALhimic, lors de leurs manifestations. Nous voudrions nous inspirer de ces photos pour reproduire quelques scènes, et transformer notre grenier. Donc, si vous avez des vieux objets et que vous ne les utilisez pas, nous sommes preneurs !

*Exemple: tonneaux en bois, anciennes armoires, salon Henri II, tapis, ustensiles d'époque....et même d'anciens écrits (lettres, courriers...), vieux livres....*

**Rapportez les nous en mairie pour les valoriser.**

*Merci pour votre collaboration*

**A cet effet si vous souhaitez vous investir dans le projet, ou obtenir plus de détails, une réunion de travail réunira les personnes intéressées et le conseil Municipal le jeudi 14 mars à 20 heures dans les locaux de la Mairie.**



## Anciens combattants en Algérie (ça vous concerne)



L'office National des Anciens combattants et Victimes de guerre vous informe.  
Vous êtes Ancien Combattant et avez séjourné en Algérie durant plus de 120 jours au cours de la période du 30/10/1954 au 01/07/1964, vous pouvez prétendre à partir de 2019 :

- A la carte du Combattant
- Au port de la Croix du Combattant
- A la retraite du Combattant
- A la demi-part fiscale
- A l'aide administrative ou financière (*difficulté financière, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés ...*)

Contactez l' ONACVVG de Meurthe-et-Moselle

Par courrier : 67 rue Emile Bertin – 54052 NANCY cedex ou par téléphone : 03.83.67.82.86

## Les cloches de Pannes



## Inscriptions gravées sur le pourtour de chaque cloche dans le métal

**PETITE**

Fondue en 1920 grâce à la générosité de Mr Edouard HAREN rentier à Pannes.

Je suis le réveil de cette malheureuse contrée.

Baptisée sous le nom de Marie par M. l'Abbé JOLY curé de la Paroisse de Pannes

J'ai eu pour parrain Robert NOEL et pour marraine Simone CONTANT tous deux domiciliés à Pannes.

**MOYENNE**

Fondue en 1924 j'ai été baptisée sous le vocable de Ste Jeanne d'Arc.

J'ai eu pour parrain André PIERON et pour marraine Alice HEMONET.

Avec mes sœurs nous chantons la paix et nos morts glorieusement tombés de 1914 à 1918 pour les droits de l'humanité. Militaires : J. LATRICHE – L. ROQUIT – E. ROYER – C. CONTANT – A. PIERON – L. HEMONET – A. MARTIN – C. LEGROS – M. KRIER – A. KRIER – C. HAVETTE – P. HEMONET. Civils : Veuve GILLET – Mme PILLOT – C. GILLET – Les époux LOMBARD – Veuve CANTIGET – Veuve GILGAIRE – T. RICHARD – E. KRIER

**GROSSE**

En l'an 1924 sur l'initiative de Mr François BASTIEN Maire de Pannes, de Mr l'Abbé JOLY curé, de Mr Louis JANIAUD Architecte, de MM. P. NOEL Adjoint – A. CONTANT – C. CONTANT – E. FAVIER – A. GILLET – G. LAUMONT – C. ODINOT – T. ROYER Conseillers municipaux, a été reconstituée la sonnerie du village.

Baptisée sous le vocable du Sacré Cœur j'ai eu pour parrain Jean LATRICHE et pour Marraine Berthe LOMBARD.

Comme nos devancières enlevées par les Allemands en 1917 nous sonnons gaiement les heures.

*Relevé effectué le samedi 15/09/2018 par Gérald PETITJEAN et Patrick HEMONET*

## Entreprises de Pannes

**Damien SCHMIT Construction:** (Tél : 03.83.81.71.96)

**A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.**  
(Tél : 03.83.82.04.64)

**Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.**  
(Tél : 03.83.81.97.75)

**Patrick HEMONET: Artisan Electricien.**

## Horaires d'ouverture de la mairie au public



**Lundi :** de 15h00 à 17h00.

**Mardi (Semaine paire)**  
de 11h00 à 12h00 et de  
15h00 à 16h00.

**Jeudi :** de 15h00 à 17h00.

**Tél mairie :** 03 83 81 92 76

Nos remerciements à **Fabrice** pour la rédaction de la gazette Pannoise, et **Evelyne** pour la relecture.

Si vous avez envie de participer à la conception de ce bulletin, si vous souhaitez y insérer un article ou pour toute autre info ou remarque, n'hésitez pas à nous écrire à [mairiedepannes@gmail.com](mailto:mairiedepannes@gmail.com) ou en parler avec un Conseiller Municipal.

Vous pouvez aussi visiter le site communal: <http://www.pannesenlorraine.com>

*On ne peut pas rattraper le temps perdu, mais on peut essayer de ne pas perdre le temps qui reste  
A méditer .....(Damien Berrard)*